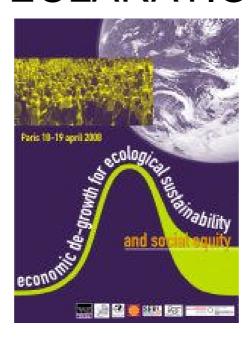
## **DECLARATION**



Nous, participants à la première conférence internationale sur la décroissance économique pour la soutenabilité écologique et l'équité sociale, déclarons que:

- 1. La croissance économique (définie par l'augmentation du PNB réel ou du PIB) représente une augmentation de la production, de la consommation et de l'investissement dans le but de créer un surplus économique, ce qui conduit inévitablement à une utilisation accrue de matériaux, d'énergie et de territoire.
- 2. En dépit d'améliorations de l'efficacité écologique de la production et de la consommation de biens et de services, la croissance économique mondiale a conduit à une extraction accrue des ressources naturelles et à une augmentation des déchets et des émissions.
- 3. La croissance économique mondiale n'a pas réussi à réduire de manière notable la pauvreté en raison d'échanges inégaux sur les marchés commerciaux et financiers, avec pour résultat une augmentation des inégalités entre les pays du monde.
- 4. Comme l'attestent les principes physiques et écologiques reconnus, il y a une limite éventuelle à la production et à la consommation mondiales, et une limite à la taille que peuvent atteindre les économies nationales au delà de laquelle on impose des coûts sociaux et écologiques à d'autres sociétés ailleurs sur le globe, ou aux générations futures.
- 5. L'état le plus avancé de la recherche scientifique indique que l'économie mondiale a connu une croissance qui dépasse les limites de ce qui est écologiquement soutenable. C'est également le cas de nombreuses économies nationales, en particulier celles des pays les plus riches (essentiellement les pays industrialisés de l'hémisphère Nord).
- 6. Il n'est plus besoin de prouver que la croissance mondiale de la production et de la consommation est socialement intenable et anti-économique (dans le sens où ses coûts dépassent ses bénéfices).
- 7. En utilisant plus que leur part légitime des ressources environnementales mondiales, les pays les plus riches réduisent de fait l'espace environnemental disponible pour les pays plus pauvres et leur imposent des impacts écologiques négatifs.
- 8. Si on ne répond pas à cette situation en ajustant l'activité économique mondiale à la capacité de nos écosystèmes, en redistribuant au niveau mondial la richesse et les revenus pour répondre aux besoins sociétaux, il en résultera un processus involontaire et non contrôlé de déclin voire d'écroulement économique dont l'impact social peut être grave, en particulier pour les plus désavantagés.

C'est pourquoi nous appelons à changer d'horizon et à passer de la poursuite générale et illimitée de la croissance économique au concept d'ajustement des économies nationales et mondiale.

- 1. Au niveau mondial, l'ajustement signifie une réduction de l'empreinte écologique totale (l'empreinte carbone incluse) jusqu'à un niveau soutenable.
- 2. Dans les pays où l'empreinte écologique par personne est supérieure au niveau mondial soutenable, l'ajustement signifie une réduction vers le niveau soutenable en un temps raisonnable.
- 3. Dans les pays où existe une grande pauvreté, l'ajustement implique une augmentation aussi rapide que possible de la consommation pour les plus pauvres, de manière soutenable, jusqu'à l'obtention d'un niveau de vie décent, selon des approches de réduction de la pauvreté déterminées localement plutôt que par des politiques imposées de l'extérieur.
- 4. Dans certains cas cela nécessitera une augmentation de l'activité économique, mais la redistribution de revenus et de richesse de manière intra- et inter-nationale formera l'essentiel du processus.

## Ce changement d'horizon implique la décroissance dans certaines parties riches du monde.

- 1. Le processus par lequel on peut obtenir l'ajustement dans les pays les plus riches et globalement dans l'économie mondiale s'appelle la «décroissance ».
- 2. Nous définissons la décroissance comme une transition volontaire vers une société juste, participative et écologiquement soutenable.
- 3. Les objectifs de la décroissance sont de satisfaire les besoins humains de base et d'assurer une bonne qualité de vie tout en réduisant l'impact écologique de l'économie mondiale à un niveau soutenable, également réparti entre les nations. Ceci n'est pas possible en cas de contraction involontaire de l'économie.
- 4. La décroissance demande une transformation du système économique mondial et des politiques promues et poursuivies au niveau national, pour permettre la réduction et à terme l'éradication de la pauvreté la plus totale, pendant que l'économie mondiale et les économies nationales non-soutenables décroissent.
- 5. Une fois l'ajustement réalisé par un processus de décroissance, il s'agira de maintenir une économie stable dont le niveau de consommation fluctuerait légèrement.
- 6. En général, le processus de décroissance se caractérise par :
  - une priorité accordée à la qualité de vie plutôt qu'à la quantité de consommation,
  - la satisfaction des besoins humains de base pour tous
  - le changement sociétal fondé sur des actions et des politiques individuelles et collectives,
  - une baisse sensible de la dépendance envers l'activité économique, et une augmentation du temps libre, de l'activité non rémunérée, de la convivialité, du sens de la communauté, et de la santé individuelle et collective,
  - l'encouragement à la réflexion sur soi, à l'équilibre, la créativité, la flexibilité, la diversité, le civisme, la générosité et le non matérialisme,
  - l'observation des principes d'équité, de démocratie participative, le respect des droits humains, et le respect des différences culturelles.
- 7. Pour progresser vers la décroissance, il faut œuvrer au plus vite à la généralisation du concept de décroissance dans le débat parlementaire et public et au sein des institutions économiques ; au développement de politiques et d'outils pour l'application pratique de la décroissance, au développement de nouveaux indicateurs non monétaires (y compris des indicateurs subjectifs) pour identifier, mesurer et comparer les bénéfices et les coûts de l'activité économique, afin d'évaluer si les évolutions de l'activité économique contribuent ou nuisent à des objectifs sociaux et environnementaux.